

# Rapport GIFCC 2020

# Table des matières

Introduction .....	3
Appui au GIFCC et conformité .....	5
<b>1. Gouvernance .....</b>	<b>6</b>
1.1 Surveillance effectuée par les Conseils .....	6
1.2 Rôle de la direction .....	6
<b>2. Stratégie .....</b>	<b>8</b>
2.1 Description des occasions et des risques liés au climat .....	8
2.2 Conséquences des occasions et des risques liés au climat .....	11
2.3 Résilience face aux occasions et aux risques liés au climat .....	14
<b>3. Gestion du risque .....</b>	<b>19</b>
3.1 Détermination et évaluation des risques liés au climat .....	19
3.2 Gestion des risques liés au climat .....	20
3.3 Intégration des risques liés au climat .....	22
<b>4. Paramètres et objectifs .....</b>	<b>23</b>
4.1 Paramètres climatiques .....	23
4.2 Émissions de GES attribuables à l'exploitation .....	24
4.3 Objectifs liés au climat .....	24
Prochaines étapes .....	25



## Introduction

RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) est la division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC)<sup>1</sup>. RBC GMA a des actifs sous gestion de plus de 429 milliards de dollars américains<sup>2</sup> et compte environ 1 300 employés au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Nous sommes un fournisseur de services et de solutions de gestion de placements à l'échelle mondiale pour les investisseurs institutionnels, la clientèle fortunée et les particuliers. Nous offrons des comptes distincts, des fonds en gestion commune, des fonds communs de placement, des fonds de couverture, des fonds négociés en bourse (FNB) et des stratégies de placement spécialisées. Présentes dans différents marchés de capitaux et catégories d'actif, nos 23 équipes des placements chevronnées utilisent des stratégies traditionnelles et novatrices.

À titre de gestionnaire d'actifs et de fiduciaire des avoirs de nos clients, nous devons nous acquitter d'une tâche importante : examiner tous les facteurs pertinents susceptibles d'influer sur les rendements ajustés au risque de nos placements. Nous pensons que l'intégration des critères environnement, société et gouvernance (ESG), dont les changements climatiques, dans notre processus de placement permet d'améliorer les rendements ajustés au risque à long terme.

RBC GMA appuie les principes de l'Accord de Paris, ainsi que l'objectif international de maintenir le réchauffement climatique à un « niveau bien inférieur » à 2 °C<sup>3</sup>. Les scientifiques conviennent que pour atteindre cet objectif, les émissions nettes de gaz à effet de serre devront diminuer d'au moins 7,6 % par an de 2020 à 2050 et être nulles d'ici le milieu du siècle<sup>4</sup>. RBC GMA reconnaît la nécessité d'assurer

### FAITS SAILLANTS

**PLUS DE 429 G\$ US**  
d'actifs sous gestion

**23**   
équipes mondiales  
des placements

 **TOUTES LES ÉQUIPES DES PLACEMENTS**  
intègrent les critères  
environnement, société et  
gouvernance (ESG)

Tableaux de bord  
climatiques de plus de  
**70 FONDS  
DE BASE**  
distribués trimestriellement  
aux équipes des placements

Plus de  
**1 200**   
entretiens fortement axés sur  
des questions ESG menés en 2020



**CARBONEUTRALITÉ**  
des activités pour la 3<sup>e</sup> année d'affilée\*

\*Source : [Rapport de performance ESG 2020 de RBC](#)

<sup>1</sup> Dans le présent document, l'appellation RBC GMA (nous, nos ou notre) comprend les sociétés affiliées suivantes : BlueBay Asset Management LLP (BlueBay), RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (y compris Phillips, Hager & North gestion de placements), RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited et RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui sont des filiales distinctes mais affiliées de RBC. Sauf indication contraire, le présent document tient compte de BlueBay Asset Management LLP (BlueBay). Dans ce document, « RBC » comprend la Banque Royale du Canada et ses filiales.

<sup>2</sup> Compte tenu de BlueBay Asset Management LLP (ASG de 76 G\$ US). Données au 31 décembre 2020.

<sup>3</sup> [L'Accord de Paris, Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.](#)

<sup>4</sup> [Rapport sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions, Programme des Nations Unies pour l'environnement, 26 novembre 2019.](#)

une transition équitable vers une économie sobre en carbone. Nous y contribuons en intégrant pleinement les critères liés aux changements climatiques dans nos prises de décision de placement. Nous utilisons également notre influence en tant qu'investisseurs actifs pour nous assurer que les sociétés dans lesquelles nous investissons disposent de solides mécanismes de surveillance de la gouvernance en matière de changements climatiques, et qu'elles sont transparentes en ce qui concerne les mesures qu'elles prennent pour intégrer les changements climatiques à leurs processus stratégiques, financiers et de gestion du risque. Nous prenons nos décisions de placement au cas par cas et effectuons des activités de gérance

pour inciter les sociétés à mettre en œuvre des stratégies d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci, et à prendre des mesures à ces fins.

RBC GMA privilégie depuis longtemps l'investissement responsable, qui tient compte, entre autres, des changements climatiques. En 2020, nous avons franchi un pas de plus en officialisant notre approche stratégique. [Notre approche des changements climatiques](#) repose sur les trois piliers établis dans [Notre démarche en matière d'investissement responsable](#), et jette les bases de nos engagements et de nos mesures de gestion des occasions et des risques liés au climat.



### Critères ESG pleinement intégrés

Toutes les équipes de placement intègrent les critères ESG pertinents dans leur processus de placement.



### Gérance active

Nous communiquons notre point de vue grâce à des votes par procuration réfléchis, à un dialogue avec les sociétés émettrices et les autorités réglementaires, et à une collaboration avec d'autres investisseurs aux vues similaires.

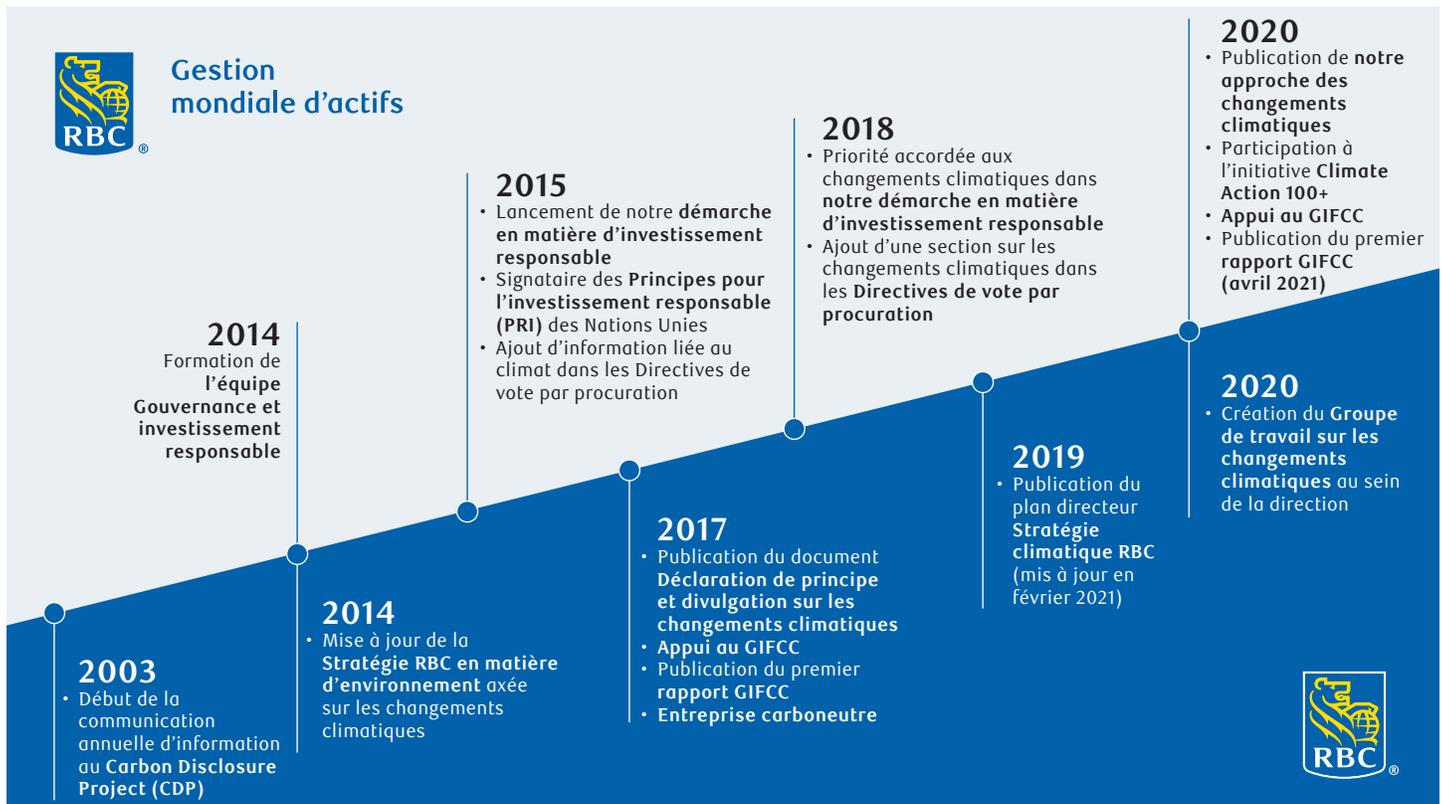


### Solutions et rapports axés sur les clients

Nous adaptons nos solutions en fonction de la demande des clients et nous fournissons des rapports transparents et pertinents.

[Notre approche des changements climatiques](#) concourt à la réalisation de la [Stratégie climatique RBC](#), qui vise à accélérer la croissance économique propre et à soutenir nos clients au cours de la transition vers une économie sobre en carbone. Comme le montre le diagramme ci-dessous, RBC et RBC GMA sont engagées depuis longtemps dans la lutte contre les changements climatiques.

## Nos mesures passées en matière de changements climatiques



# Appui au GIFCC et conformité

Les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), mis sur pied par le Conseil de stabilité financière, constituent un ensemble de lignes directrices facultatives visant l'information financière sur les occasions et les risques importants liés au climat. Depuis 2017, les travaux du GIFCC donnent lieu à un accroissement de l'information financière relative aux changements climatiques, et plus de 1 500 organisations se sont déclarées favorables aux recommandations<sup>5</sup>.

L'amélioration de l'exhaustivité, de l'uniformité et de la comparabilité de l'information financière relative aux changements climatiques s'impose à court terme pour les institutions financières, les sociétés émettrices, les organismes de réglementation et les gouvernements. Depuis 2018, RBC GMA appuie et favorise la publication de l'information financière recommandée par le GIFCC en assurant une gérance active. De plus, en 2020, elle a officiellement apporté son soutien au GIFCC, comme il en

est fait mention dans [Notre approche des changements climatiques](#). RBC appuie le GIFCC depuis 2017 et fournit de l'information financière conforme à ses recommandations dans son Rapport annuel et dans un [Rapport GIFCC 2020 distinct](#).

Le présent rapport inaugure la publication d'information financière conforme aux recommandations du GIFCC et couvre l'année calendaire 2020. Conformément aux recommandations du GIFCC et aux précisions fournies ci-dessous, RBC GMA met graduellement en œuvre les recommandations du GIFCC. De plus, le présent rapport est structuré selon le cadre d'information financière du GIFCC (figure 1)<sup>6</sup>. Nous sommes déterminés à nous améliorer de façon continue, et nous nous attendons à ce que l'information financière que nous publions en lien avec les recommandations du GIFCC et nos mesures de lutte contre les changements climatiques évoluent au fil du temps.

**Figure 1 : Progrès réalisés par RBC GMA par rapport au cadre de présentation de l'information financière et aux exigences du GIFCC**

1	Gouvernance	Gouvernance de l'organisation en ce qui concerne les occasions et les risques liés au climat	
1.1	Surveillance effectuée par les Conseils	Décrire la surveillance des occasions et des risques liés au climat exercée par les Conseils	●
1.2	Rôle de la direction	Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des occasions et des risques liés au climat	●
2	<b>Stratégie</b>	<b>Incidences réelles et potentielles des occasions et des risques liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation, s'il y a lieu</b>	
2.1	Description des occasions et des risques liés au climat	Décrire les occasions et les risques liés au climat à court, à moyen et à long terme qui sont relevés par l'organisation	●
2.2	Conséquences des occasions et des risques liés au climat	Décrire les conséquences des occasions et des risques liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation	●
2.3	Résilience face aux occasions et aux risques liés au climat	Décrire les conséquences potentielles des différents scénarios, y compris une hausse de la température de 2 °C, sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation	●
3	<b>Gestion du risque</b>	<b>Façon dont l'organisation relève, évalue et gère les risques liés au climat</b>	
3.1	Détermination et évaluation des risques liés au climat	Décrire les processus qu'applique l'organisation pour relever et évaluer les risques liés au climat	●
3.2	Gestion des risques liés au climat	Décrire les processus qu'applique l'organisation pour gérer les risques liés au climat	●
3.3	Intégration des risques liés au climat	Décrire la façon dont les processus visant à relever, à évaluer et à gérer les risques liés au climat s'intègrent dans la gestion du risque globale de l'organisation	●
4	<b>Paramètres et objectifs</b>	<b>Paramètres et objectifs utilisés pour évaluer et gérer les occasions et les risques liés au climat pertinents, s'il y a lieu</b>	
4.1	Paramètres climatiques	Communiquer les paramètres employés par l'organisation pour évaluer les occasions et les risques liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion du risque	●
4.2	Émissions de GES attribuables à l'exploitation	Communiquer les émissions de gaz à effet de serre périmètres 1 et 2, et, s'il y a lieu, périmètre 3 ainsi que les risques connexes	●
4.3	Objectifs liés au climat	Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les occasions et les risques liés au climat ainsi que les résultats obtenus par rapport à ces objectifs	●

● Terminé ● En cours

<sup>5</sup> [Rapport périodique 2020 du GIFCC \(en anglais\), Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, octobre 2020.](#)

<sup>6</sup> [Adaptation des recommandations finales du GIFCC, juin 2017.](#)



# 1. Gouvernance

## Gouvernance de l'organisation en ce qui concerne les occasions et les risques liés au climat

### 1.1 Surveillance effectuée par les Conseils

Les différents Conseils d'administration (Conseils) de RBC GMA surveillent les résultats globaux de leurs entités respectives, dont les résultats au chapitre des priorités stratégiques relatives à l'investissement responsable. Les Conseils délèguent la responsabilité de la mise en œuvre des priorités stratégiques au chef de la direction, au chef des placements et à l'équipe de direction de RBC GMA, collectivement appelés le Comité de direction RBC GMA (Comité de direction).

Le Comité de direction est chargé d'examiner et de suivre semestriellement les progrès par rapport aux objectifs stratégiques et d'en faire rapport périodiquement aux Conseils. Le Comité de direction est composé, entre autres, du chef de la direction, du chef des placements et des responsables de l'équipe Gouvernance et investissement responsable, et des équipes des placements Titres à revenu fixe et Actions. Le Comité de direction a retenu l'avancement de l'investissement responsable, dont les changements climatiques, parmi les objectifs stratégiques de l'organisation. Le chef de la direction examine les priorités stratégiques et en rend compte aux Conseils tous les ans. La rémunération annuelle directe de la direction est notamment fonction des résultats obtenus sur le plan de la réalisation des priorités stratégiques. De plus, les résultats des initiatives stratégiques peuvent entrer dans le calcul du facteur de rendement global de la société, lequel sert à fixer la rémunération annuelle variable des employés.

### 1.2 Rôle de la direction

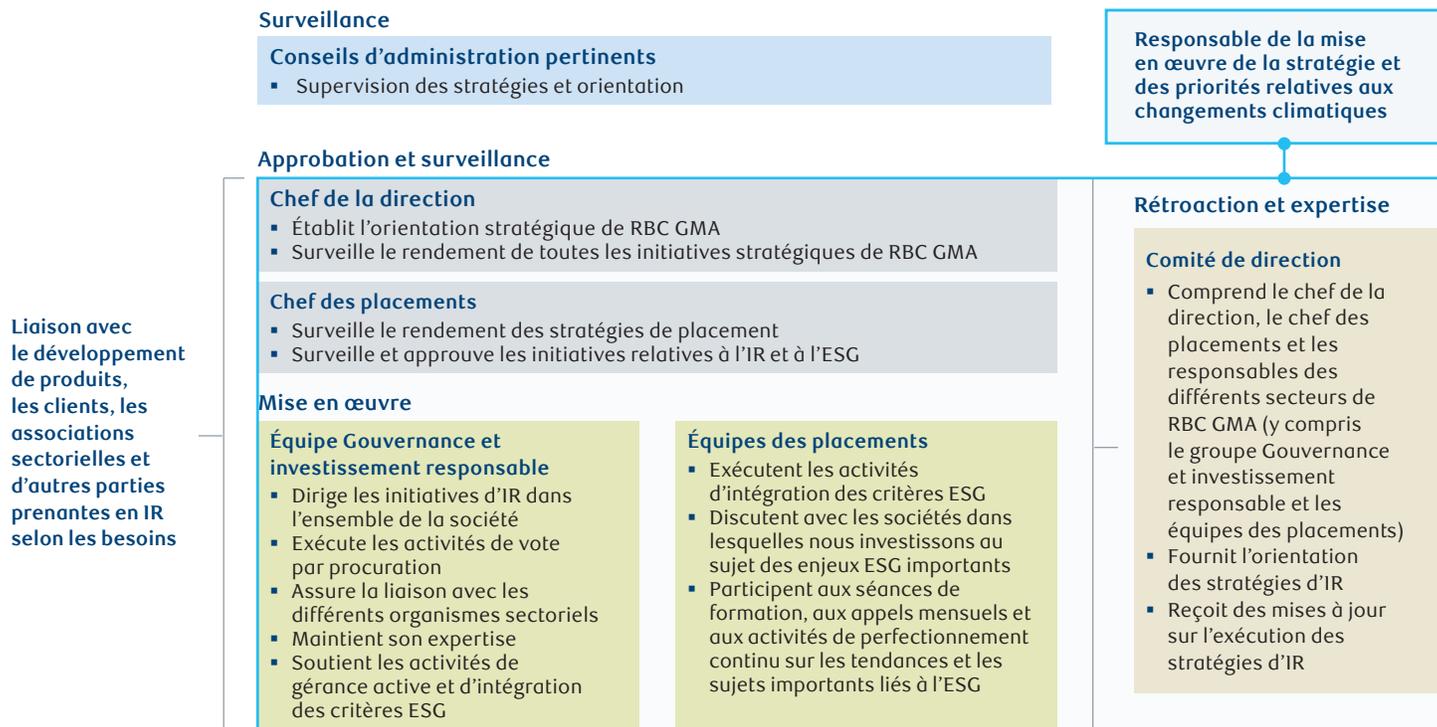
[Notre démarche en matière d'investissement responsable](#) et [Notre approche des changements climatiques](#) fixent les priorités stratégiques de l'organisation et ses engagements, lesquels sont soumis à l'examen du Comité de direction. Celui-ci se réunit une fois par mois, et examine et met à jour les priorités stratégiques une fois l'an. Tous les trimestres, le chef, Gouvernance et investissement responsable, fait rapport au Comité de direction sur les priorités stratégiques en matière d'investissement responsable, y compris les changements climatiques. En 2020, le Comité de direction a été invité à participer à la série de séances d'information sur les changements climatiques RBC GMA, qui visait à approfondir la connaissance et la compréhension du domaine grâce à l'apport de spécialistes externes.

La direction surveille les responsabilités et les risques liés au climat comme suit :

- Le chef de la direction surveille et dirige les activités et les stratégies de la société. Il est également chargé d'approuver les priorités de RBC GMA en matière de placement, dont son approche des changements climatiques.
- Le chef des placements s'occupe de la surveillance et de la direction des activités de placement. Il est aussi le responsable ultime de la gestion du risque de placement lié aux changements climatiques.

- L'équipe Gouvernance et investissement responsable et les équipes des placements sont chargées de la mise en œuvre de nos activités et de nos priorités stratégiques en matière d'investissement responsable, et le chef, Gouvernance et investissement responsable, est un membre permanent du Comité de direction. Les équipes des placements et l'équipe Gouvernance et investissement responsable relèvent directement du chef des placements.
- Les chefs des secteurs institutionnel et détail supervisent le développement de produits, en consultant l'équipe Gouvernance et investissement responsable et sous la supervision du chef des placements et du chef de la direction.

Le tableau suivant présente le détail de la surveillance de la gouvernance des changements climatiques qu'exerce RBC GMA.





## 2. Stratégie

### Incidences réelles et potentielles des occasions et des risques liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation

#### 2.1 Description des occasions et des risques liés au climat

Les changements climatiques auront un impact sur les économies, les marchés et les sociétés, présentant à la fois des occasions et des risques financiers pour les émetteurs et les investisseurs. Les effets des changements climatiques sont systémiques et sans précédent. Ils se font déjà sentir.

- Les **risques liés au climat** sont le risque de transition découlant du passage à une économie à faibles émissions de carbone et le risque matériel découlant des phénomènes météorologiques de plus en plus intenses et des changements climatiques.
- Les **occasions liées au climat** proviennent des investissements dans l'efficacité énergétique, des sources d'énergie à faible teneur en carbone, du développement de nouveaux produits et services, de l'accès à de nouveaux marchés et à de nouvelles clientèles, et des conditions favorisant la résilience des entreprises.

Le réchauffement de la planète entraîne les incidences matérielles de changements climatiques. Celles-ci sont attribuables à l'augmentation de la périodicité et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes, et l'évolution à long terme des régimes climatiques. Les efforts visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) entraînent les incidences transitoires des changements climatiques, qui sont fonction des éléments suivants : les

politiques et les règlements des États, l'augmentation des poursuites judiciaires et des réclamations, les perturbations et la transformation technologiques, et l'évolution de l'offre et de la demande ainsi que des attentes des consommateurs et des employés en ce qui a trait aux changements climatiques.

Les émetteurs d'obligations de sociétés ou d'État peuvent être directement ou indirectement touchés tant par les incidences matérielles que transitoires des changements climatiques (figure 2). Selon l'émetteur, ces incidences peuvent se répercuter sur la rentabilité, la valeur des actifs financiers et la productivité. Par ailleurs, il est possible que les changements climatiques influent sur la croissance économique, les prix et l'inflation, l'emploi et la productivité du travail, les échanges commerciaux, l'endettement et la stabilité financière des économies et des sociétés au sein desquelles les émetteurs et les investisseurs exercent leurs activités.

Les investisseurs sont indirectement touchés par les changements climatiques par la voie de leurs investissements et, de manière générale, de leur exposition aux économies et aux marchés. La présence dans les portefeuilles de titres de l'ensemble des catégories d'actif émis par des sociétés de partout dans le monde peut donner lieu à des erreurs sur le prix et au délaissement d'actifs, et poser des risques de défaillance de crédit. Ces phénomènes peuvent à leur tour entraîner une augmentation de la volatilité et de l'incertitude sur les marchés et, de ce fait, avoir des incidences favorables ou défavorables sur les rendements ajustés au risque à long terme.

**Figure 2 : Description des occasions et des risques liés au climat**

**Facteurs avec incidence sur le climat**

Risques de transition	
<b>Politiques</b>	En raison des politiques et des règlements des États qui visent à limiter les activités contribuant aux changements climatiques. Comprend les politiques qui encouragent les solutions de rechange à faibles émissions de carbone
<b>Droit</b>	En raison de litiges liés à l'incapacité d'atténuer les changements climatiques, à une communication insuffisante d'information ou à des inexactitudes importantes
<b>Technologie</b>	En raison des nouvelles technologies à faibles émissions de carbone qui bouleversent les systèmes traditionnels
<b>Marchés</b>	En raison de l'évolution de l'offre et de la demande de certaines marchandises et de certains produits et services
<b>Réputation</b>	En raison de l'évolution des attentes des clients ou de la collectivité à l'égard d'une entreprise, fondée sur l'incidence de ses activités sur les changements climatiques et de sa contribution à ceux-ci
Risques matériels	
<b>Phénomènes extrêmes</b>	Événements météorologiques extrêmes qui s'accompagnent d'une augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes. Ces événements peuvent entraîner un accroissement des inondations côtières et intérieures, des perturbations des infrastructures essentielles et des migrations massives
<b>Effets chroniques</b>	Changements à long terme des régimes climatiques, qui peuvent provoquer un stress hydrique et des sécheresses prolongées, des feux de forêt plus importants et plus intenses, des vagues de chaleur, des migrations massives et la propagation de parasites et de maladies infectieuses

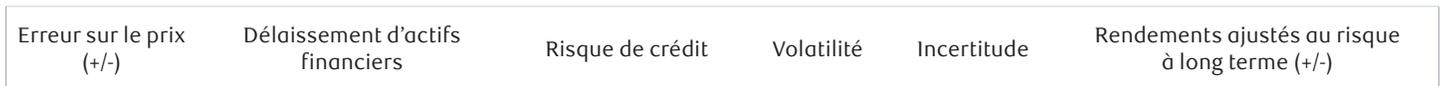
**Incidences sur les émetteurs**



**Incidences sur l'économie et la société**



**Incidences sur les investisseurs**



## Catégories d'actif et horizon temporel

Les risques les plus notables et les plus importants liés aux changements climatiques se concrétiseront à partir de la fin de la décennie. Il s'agit, d'une part, des incidences de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone sur les politiques, la technologie et les marchés et, d'autre part, des incidences matérielles graves et chroniques nécessitant des mesures d'adaptation et de résilience aux changements climatiques. À titre d'investisseurs et de fiduciaires des actifs de nos clients, nous examinons activement l'incidence des occasions et des risques liés au climat sur les actions, les titres à revenu fixe et les actifs immobiliers en portefeuilles.

Nous devons avant tout maximiser les rendements des placements de nos clients sans risque de perte indu, en respectant les limites indiquées dans chaque mandat de placement. La majorité de nos mandats sont gérés selon un horizon temporel à moyen ou à long terme, et nous en tenons donc compte en général dans nos activités et nos processus de placement. Toutefois, nous reconnaissons que les incidences matérielles des changements climatiques se font actuellement sentir dans certaines régions, ce qui entraîne une augmentation des incidences à court terme. De plus, des États mettent en œuvre des exigences réglementaires plus strictes (p. ex., tarification du carbone et réduction de la pollution) qui se répercuteront peut-être sur les politiques et les marchés de régions et de secteurs donnés à court terme (voir la figure 3).



**Actions :** en tant qu'investisseurs en actions, nous nous préoccupons de la valeur des entreprises dans lesquelles nous investissons. C'est pourquoi nous tenons compte des occasions et des risques liés au climat pertinents afin de déterminer la justesse de l'évaluation des émetteurs. Les sociétés émettrices de tous les secteurs et de toutes les régions seront touchées par les changements climatiques, mais à différents égards. Au sein des secteurs, l'ampleur et les conséquences des changements climatiques sur le bénéfice et la valorisation d'une société dépendront en définitive de son

modèle d'affaires et de sa stratégie, ainsi que de la situation géographique de ses actifs et de la qualité de sa gouvernance.



**Titres à revenu fixe :** les changements climatiques peuvent aussi influencer sur la notation du risque de crédit des émetteurs de titres de créance et leur capacité de remboursement. Les conséquences des changements climatiques sur les titres à revenu fixe varient en fonction des types d'émetteur (société ou État) et d'actif, ainsi que de l'horizon temporel. À court ou à moyen terme, les changements climatiques ne toucheront probablement pas la plupart des titres à revenu fixe. À long terme, toutefois, ils influenceront probablement sur tous les émetteurs dans une certaine mesure.



**Actifs immobiliers :** les effets des changements climatiques sur les actifs immobiliers étant principalement de nature matérielle, ils sont fonction en grande partie de leur situation géographique. En général, les risques matériels graves et chroniques, comme les inondations, les ouragans et l'élévation du niveau de la mer, sont les principaux risques climatiques auxquels les actifs immobiliers sont exposés. De fait, les dommages causés aux actifs corporels et la perte de revenus qui en découle posent des risques pour les investisseurs immobiliers ou hypothécaires. Parmi les risques à long terme, mentionnons la hausse potentielle des coûts attribuable à un accroissement des coûts de l'énergie et de l'eau, et les améliorations connexes devant être apportées pour s'adapter à de nouvelles exigences gouvernementales et aux changements climatiques.

### Processus d'évaluation

Bien que tous les facteurs avec incidence sur le climat puissent être importants pour certains secteurs ou certaines catégories d'actif, notre approche d'évaluation des occasions et des risques liés au climat concerne expressément les principaux facteurs avec incidence transitoire (politiques, technologie et marchés) ou incidence matérielle (phénomènes extrêmes,

Figure 3 : Horizon temporel des incidences potentielles sur le climat selon les catégories d'actif

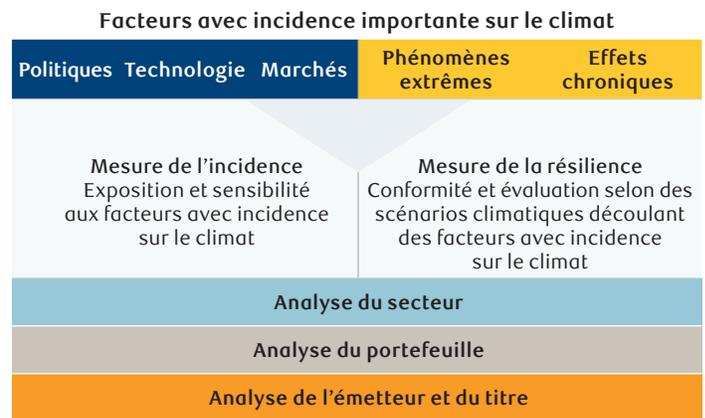
Facteurs avec incidence importante sur le climat	Actions	Titres à revenu fixe	Actifs immobiliers
<b>Incidences transitoires (+/-)</b>			
Politiques	Court ou moyen terme	Moyen ou long terme	Moyen ou long terme
Technologie	Moyen ou long terme	Moyen ou long terme	Moyen ou long terme
Marchés	Court ou moyen terme	Court ou moyen terme	Moyen ou long terme
<b>Incidences matérielles (+/-)</b>			
Phénomènes extrêmes	Court ou moyen terme	Moyen ou long terme	Court ou moyen terme
Effets chroniques	Moyen ou long terme	Moyen ou long terme	Court ou moyen terme

Court terme : de 0 à 1 an ; moyen terme : de 1 à 5 ans ; long terme : de 5 à 15 ans

effets chroniques). Nous évaluons les incidences des facteurs de risque climatique importants et la résilience à celles-ci au niveau des secteurs, des portefeuilles, des émetteurs et des titres. Cette méthodologie repose sur une analyse du climat descendante et ascendante, qui vise à donner une vue d'ensemble des retombées des occasions et des risques liés au climat sur les placements aujourd'hui et, compte tenu de scénarios climatiques, dans l'avenir. Les sections suivantes présentent cette analyse et les principaux résultats de notre évaluation.

Les portefeuilles visés par l'évaluation représentent 48 % (206,4 milliards de dollars américains<sup>7</sup>) du total des actifs sous gestion de RBC GMA. Il s'agit des portefeuilles suivants : actions canadiennes, actions américaines, actions des marchés émergents, actions internationales, obligations de sociétés canadiennes et obligations de sociétés américaines. Les actifs sous gestion en portefeuilles sont groupés selon le type de titres et le pays de domicile des émetteurs. Chaque portefeuille est comparé à une référence représentative<sup>8</sup>. Les actifs exclus de l'analyse des portefeuilles sont, par ordre d'importance, les obligations d'État, les liquidités et équivalents, les autres obligations, les FNB ou les fonds communs de placement, les hypothèques, les titres adossés à des actifs, les autres actions (principalement des actifs immobiliers et du marché monétaire), les placements privés et les dérivés. Ils le sont principalement en raison de limitations relatives à la disponibilité des données ou à l'applicabilité des méthodologies, ou de leur faible importance financière par rapport au total des actifs sous gestion. Dans l'avenir, nous nous efforcerons d'élargir la portée de notre analyse afin de couvrir, dans la mesure du possible, une plus grande proportion du total des actifs sous gestion. Tous les paramètres figurant dans le présent rapport sont en date du 31 décembre 2020.

**Figure 4 : Aperçu du processus d'évaluation**



## 2.2 Conséquences des occasions et des risques liés au climat

RBC GMA mesure les facteurs avec incidence sur le climat au niveau des secteurs, des portefeuilles, des émetteurs et des titres afin d'évaluer la contribution, l'exposition et la sensibilité aux occasions et aux risques importants liés au climat pour chaque champ d'application de l'analyse. En 2020, RBC GMA a calculé les paramètres indiqués dans la figure 5 pour évaluer les incidences climatiques. Les principaux paramètres climatiques mentionnés dans le tableau ci-dessous sont présentés à la section 4.1 (Paramètres climatiques).

### Évaluation des portefeuilles

Nos équipes des placements intègrent les occasions et les risques importants liés au climat dans leurs processus de placement. Pour ce faire, elles consultent notamment des rapports sur le bilan carbone de nos portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe de base, ainsi que celui des références représentatives.

**Figure 5 : Principaux paramètres climatiques utilisés pour mesurer l'incidence sur le climat**

Paramètre	Question centrale	Élément mesuré	Portée de l'analyse		
			Secteur	Portefeuille	Émetteur et titre
<b>MESURE DE L'INCIDENCE : exposition et sensibilité aux facteurs avec incidence sur le climat</b>					
Bilan carbone	Quel est le degré d'efficacité de la gestion de la contribution aux émissions de carbone ?	Émissions de carbone par million de dollars investis	✓	✓	✓
		Intensité moyenne pondérée de carbone	✓	✓	✓
		Intensité moyenne pondérée de carbone selon la valeur de l'entreprise avec liquidités	✓	✓	✓
Risque de transition	Quel est le degré d'exposition au risque de transition vers une faible intensité en carbone ?	Risque de transition vers une faible intensité en carbone (note, catégorie)	✓	✓	✓
Occasions de transition	Quel est le degré d'exposition aux occasions de transition vers une faible intensité en carbone ?	Brevets relatifs à des technologies à faibles émissions de carbone (nombre et note)	✓	✓	✓

✓ Interne    ✓ Paramètre climatique figurant dans l'information communiquée (RBC GMA Rapport GIFCC 2020)

<sup>7</sup> BlueBay Asset Management LLP est exclue de l'analyse des portefeuilles.

<sup>8</sup> Références utilisées dans le rapport : actions canadiennes (indice composé plafonné S&P/TSX), actions américaines (indice S&P 500), actions des marchés émergents (indice MSCI Marchés émergents [ME]), actions internationales (indice MSCI Europe, Australasie et Extrême-Orient [EAO]), obligations de sociétés canadiennes (indice des obligations universelles FTSE Canada, obligations de sociétés seulement) et obligations de sociétés américaines (indice principal d'obligations de sociétés américaines ICE BofAML).

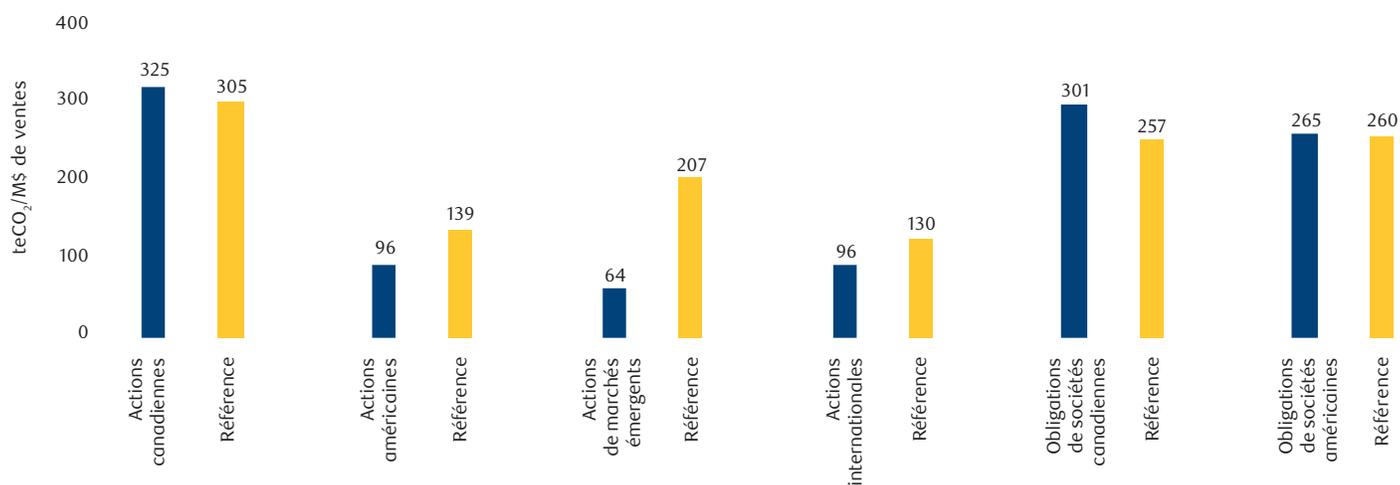
Le bilan carbone est établi au moyen de l'intensité moyenne pondérée de carbone en tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par million de dollars de ventes (teCO<sub>2</sub>/M\$ de ventes). La qualité des données est primordiale. Nous privilégions les données sur les émissions déclarées, comptabilisées conformément au Protocole des GES et obtenues auprès d'un tiers fournisseur de données certifié. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, nous utilisons des données estimatives, établies d'après les émissions liées aux activités physiques (p. ex., mégawattheures par type de carburant) et les émissions liées aux activités économiques (p. ex., moyenne du secteur en teCO<sub>2</sub>/revenus)<sup>9</sup>. La figure 6<sup>10</sup> indique l'intensité moyenne pondérée de carbone de nos portefeuilles par rapport à celle des références, et la figure 7<sup>11</sup>, la répartition des émissions déclarées et des émissions estimatives selon les portefeuilles et les références.

Notre analyse du bilan carbone comprend les émissions de GES périmètres 1 et 2. Comme les émissions périmètre 1 proviennent de l'exploitation des sociétés, elles dépendent en grande partie des activités ou du secteur de chacune. Ces émissions sont donc principalement fonction de la répartition sectorielle du portefeuille. Étant donné que les émissions périmètre 2 proviennent de l'achat d'électricité par les sociétés, elles dépendent en grande partie de l'intensité carbonique du réseau d'électricité de la région où la société exerce ses activités. Par exemple, 81 % de l'électricité produite au Canada provient de

sources à faible teneur en carbone, comparativement à 37 % aux États-Unis, à 32 % en Chine et à 23 % en Inde<sup>12</sup>. Dans le cadre d'une évaluation du bilan carbone des portefeuilles tenant compte des émissions de GES périmètres 1 et 2, la pondération sectorielle et la situation géographique des établissements des sociétés influent de façon importante sur l'intensité moyenne pondérée de carbone (figure 8<sup>13</sup>).

Les paramètres du bilan carbone donnent une idée des émissions de GES des portefeuilles et peuvent servir d'indicateur du risque potentiel lié aux politiques et à la technologie. Malgré leur utilité, ils sont limités du fait de leur caractère statique et rétrospectif. C'est pourquoi nos équipes des placements prennent leurs décisions au cas par cas et peuvent, s'il y a lieu, tenir compte d'autres facteurs liés au climat. Au nombre de ces facteurs, citons les investissements d'une société dans une technologie à faible teneur en carbone, la part de ses revenus verts, ses objectifs climatiques, la surveillance exercée par sa direction et sa gouvernance, et des paramètres de nature prospective tels que la valeur à risque climatique et le respect de l'objectif de température. Nos équipes des placements effectuent aussi des activités de gérance, comme les entretiens et le vote par procuration, pour inciter les sociétés à mettre en œuvre des stratégies d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci, et à prendre des mesures à ces fins.

**Figure 6 : Intensité moyenne pondérée de carbone**



<sup>9</sup> Paramètres du changement climatique ESG MSCI, décembre 2019, MSCI®.

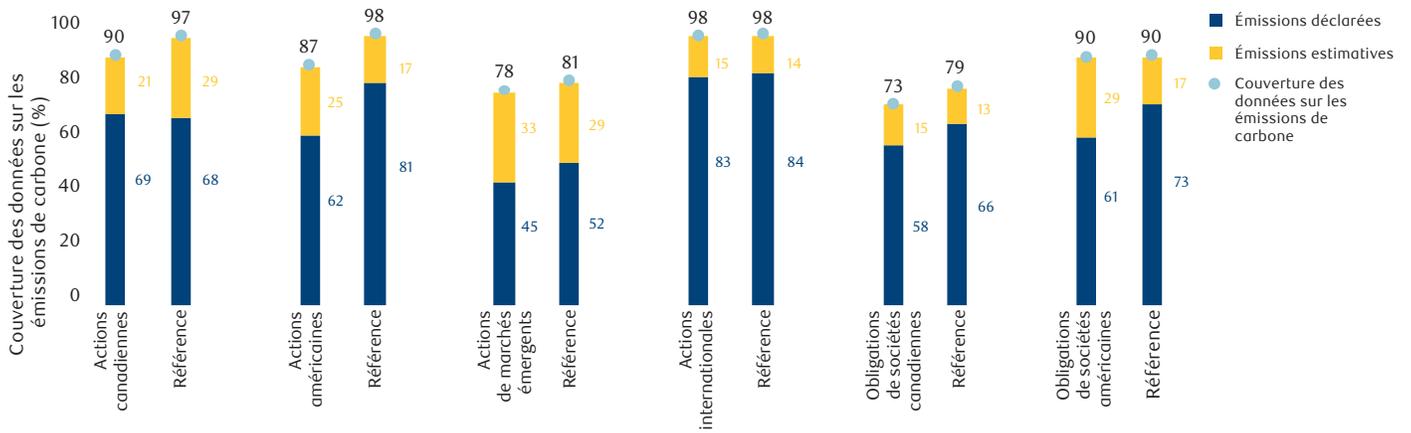
<sup>10</sup> L'évaluation des portefeuilles et l'information financière s'y rapportant ne tiennent pas compte de BlueBay Asset Management LLP. Toutes les données sur les émissions de carbone, y compris la répartition des émissions déclarées et des émissions estimatives, sont en date du 31 décembre 2020 et proviennent de MSCI®. © 2021 MSCI ESG Research LLC, pour certaines informations. Reproduction autorisée.

<sup>11</sup> Ibid.

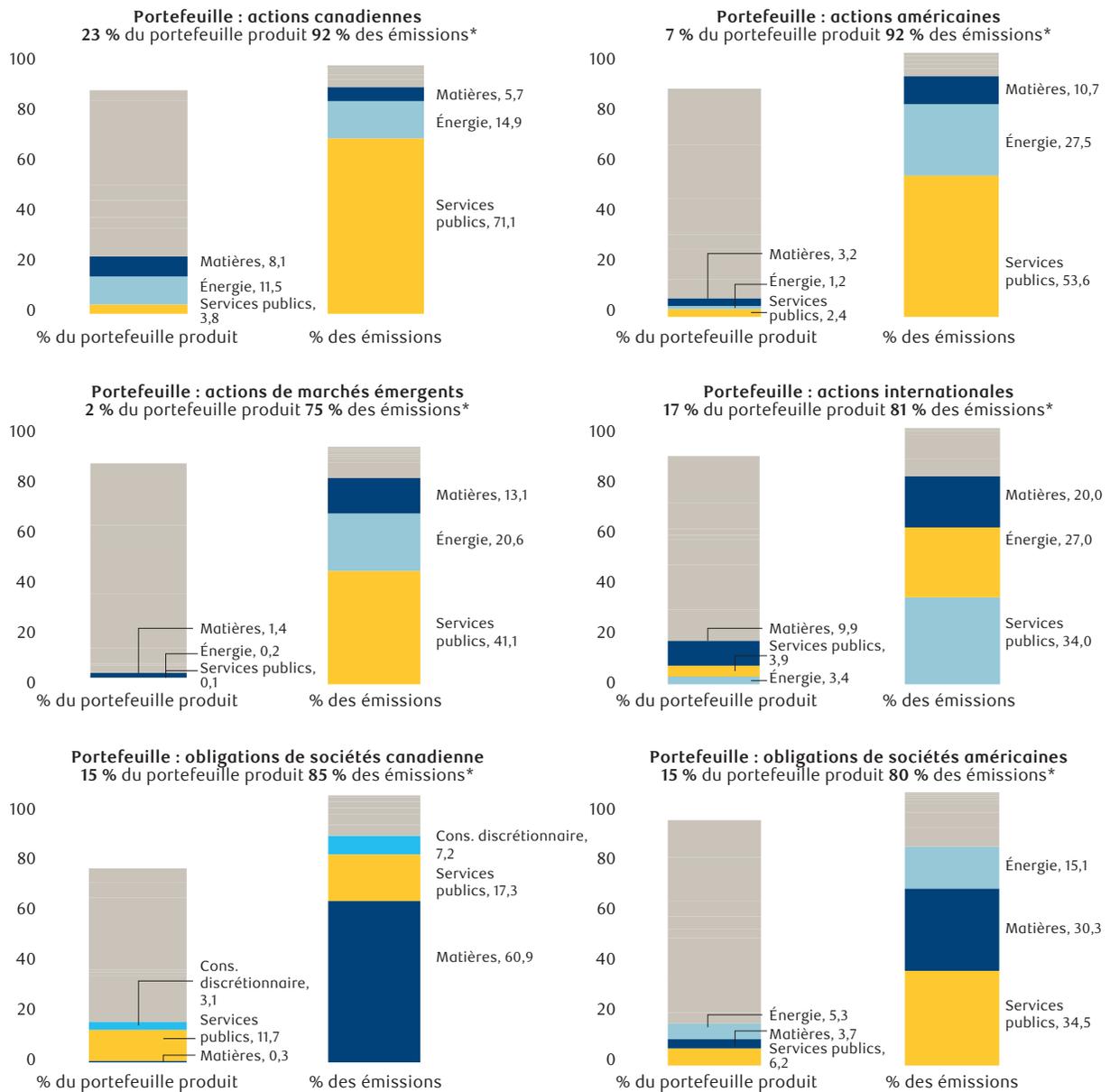
<sup>12</sup> Répartition des sources d'électricité, données en date de 2019, site Our World in Data. L'électricité à faible teneur en carbone correspond au total de l'électricité provenant de sources nucléaires ou renouvelables (énergies solaire, éolienne, hydroélectrique, résiduelle, houlomotrice ou marémotrice, bioénergie et géothermie).

<sup>13</sup> L'évaluation des portefeuilles et l'information financière s'y rapportant ne tiennent pas compte de BlueBay Asset Management LLP. Toutes les données sur les émissions de carbone sont en date du 31 décembre 2020 et proviennent de MSCI®. © 2021 MSCI ESG Research LLC, pour certaines informations. Reproduction autorisée.

**Figure 7 : Émissions de carbone déclarées et émissions de carbone estimatives (comprend les émissions de GES périmètres 1 et 2)**



**Figure 8 : Contribution des secteurs aux émissions de carbone des portefeuilles**



\* Les valeurs représentent les trois secteurs qui contribuent le plus aux émissions de carbone (y compris les émissions périmètres 1 et 2) en pourcentage.

## 2.3 Résilience face aux occasions et aux risques liés au climat

Les facteurs qui accentuent la nécessité d'une transition vers une économie sobre en carbone et les répercussions matérielles des changements climatiques sont assez bien compris. Par contre, l'ampleur que prendront ces facteurs au fil du temps et le moment où ils se manifesteront, ainsi que la façon dont la société y réagira, le sont moins. L'analyse de scénarios climatiques permet d'évaluer le rendement d'une société ou d'un portefeuille dans un éventail de conditions futures possibles. Les modèles climatiques, quant à eux, donnent un aperçu de la manière dont différents systèmes (économie, énergie, utilisation des terres, climat, etc.) interagissent et permettent aux investisseurs d'explorer les effets d'entraînement.

RBC GMA s'est engagée à effectuer une analyse de scénarios climatiques afin d'évaluer la résilience de ses placements et, s'il y a lieu, de tenir compte des conclusions dans son processus de placement. En 2020, cette analyse comprenait le calcul de la valeur à risque climatique et du respect de l'objectif de température (potentiel de réchauffement climatique) au niveau des secteurs, portefeuilles, émetteurs et titres<sup>14</sup>. Ces deux données sont considérées par le GIFCC comme étant des éléments d'information qu'il recommande aux institutions financières de communiquer<sup>15</sup>. Les principaux paramètres climatiques mentionnés dans le tableau ci-dessous sont présentés à la section 4.1 (Paramètres climatiques).

**Figure 9 : Principaux paramètres climatiques utilisés pour mesurer la résilience aux changements climatiques**

Paramètre	Question centrale	Élément mesuré	Portée de l'analyse		
			Secteur	Portefeuille	Émetteur et titre
MESURE DE L'INCIDENCE : conformité et évaluation selon les scénarios climatiques découlant des facteurs avec incidence sur le climat					
Valeur à risque climatique	Quelle est l'évolution potentielle de la valeur de marché selon les différents scénarios climatiques ? Quels facteurs influent sur cette évolution ?	Valeur à risque climatique globale (%) par scénario	✓	✓	✓
		Contribution à la valeur à risque climatique du risque lié aux politiques, des occasions liées à la technologie ainsi que des occasions et des risques matériels	✓	✓	✓
Respect de l'objectif de température	Quelle est la hausse de température visée ?	Potentiel de réchauffement climatique (t°)	✓	✓	✓

✓ Interne ✓ Paramètre climatique figurant dans l'information communiquée (RBC GMA Rapport GIFCC 2020)

### Description de la valeur à risque climatique

La valeur à risque climatique<sup>16</sup> est une mesure exclusive élaborée par MSCI® qui estime les coûts et revenus futurs, à l'échelle des scénarios, des sociétés et des titres, attribuables aux principaux facteurs avec incidence sur le climat (politiques, occasions technologiques, occasions et risques matériels) transitoire et matérielle définie dans différents scénarios (figure 10). La modélisation financière est ensuite utilisée pour calculer l'incidence sur les valorisations, exprimée en pourcentage de variation des valorisations attribuable aux changements climatiques.

La valeur à risque climatique globale comprend les trois composantes suivantes :

- **La valeur à risque climatique liée aux politiques** quantifie, au niveau des titres, les coûts potentiels de la conformité aux politiques climatiques gouvernementales afin d'atteindre les cibles de réduction des émissions de GES, pour chaque scénario climatique.
- **La valeur à risque climatique liée aux occasions technologiques** quantifie, au niveau des titres, les bénéfices potentiels découlant des technologies sobres en carbone et des revenus tirés des activités sobres en carbone, pour chaque scénario climatique.

**Figure 10 : Description de la méthode de calcul de la valeur à risque climatique**

Valeur à risque climatique globale	=	Occasions et risques de transition		+	Occasions et risques matériels
Paramètre climatique		Valeur à risque climatique du risque lié aux politiques	Valeur à risque climatique des occasions liées à la technologie		Valeur à risque climatique des occasions et des risques matériels
Facteurs avec incidence sur le climat		Politiques	Technologie		Phénomènes extrêmes Effets chroniques
Données d'entrée modélisées		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exigences en matière de réduction des émissions de GES</li> <li>▪ Coûts des exigences de réduction (en fonction du prix du carbone)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avancées des technologies à faibles émissions de carbone (en fonction des brevets)</li> <li>▪ Revenus à faibles émissions de carbone</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pertes d'exploitation et dommages causés aux biens attribuables aux risques matériels chroniques ou graves</li> </ul>
Scénarios climatiques		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Scénario de 1,5 °C</li> <li>✓ Scénario de 2 °C</li> <li>✓ Scénario de 3 °C</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Scénario de 1,5 °C</li> <li>✓ Scénario de 2 °C</li> <li>✓ Scénario de 3 °C</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Situation normale (moyenne)</li> <li>✓ Situation normale (dynamique)</li> </ul>
Horizon temporel		Jusqu'en 2080	Jusqu'en 2080		Jusqu'en 2080

<sup>14</sup> Les méthodes détaillées de calcul de la valeur à risque climatique et du potentiel de réchauffement se trouvent sur le site Web de MSCI®.

<sup>15</sup> TCFD Forward-looking financial sector metrics – Consultation, octobre 2020.

<sup>16</sup> © 2021 MSCI ESG Research LLC, pour certaines informations. Reproduction autorisée.

- **La valeur à risque climatique liée aux occasions et risques matériels** quantifie l'incidence, au niveau des titres, des risques graves et chroniques, pour chaque scénario climatique. Ces risques se manifestent par une augmentation (risque) ou une diminution (occasion) des interruptions d'activité ou des dommages causés aux actifs.

#### Description des scénarios et des hypothèses climatiques

Les scénarios climatiques diffèrent en fonction de la couverture sectorielle et géographique, de la cible de température, de l'horizon temporel et des variables de sortie. Les scénarios et modèles suivants sont utilisés pour calculer la valeur à risque climatique :

- **Scénarios relatifs à l'incidence transitoire<sup>17</sup>** : notre analyse se fonde sur les données de trois modèles d'évaluation intégrés (AIM/CGE, IMAGE et GCAM<sup>18</sup>), ainsi que sur les contributions déterminées au niveau national établies en vertu de l'Accord de Paris. Les hypothèses de base concernant la population, la technologie et la croissance économique s'appuient sur les cinq trajectoires socio-économiques partagées<sup>19</sup>. L'incidence

des politiques et des technologiques est modélisée selon trois niveaux de température : 1,5 °C, 2 °C et 3 °C.

- **Scénarios relatifs à l'incidence matérielle** : notre analyse se fonde sur les données des profils représentatifs d'évolution de concentration (Representative Concentration Pathway ou RCP) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Le RCP 8.5 est utilisé pour évaluer les occasions et les risques matériels, car il représente la trajectoire d'émissions la plus prononcée et un scénario de statu quo : forte population, croissance relativement lente des revenus, taux modérés de changements technologiques et d'amélioration de l'intensité énergétique et aucune politique climatique. L'incidence des cinq risques chroniques (chaleur, froid, précipitations, vent et chutes de neige extrêmes) et des trois risques graves (inondations côtières, inondations fluviales, cyclones tropicaux) en termes d'interruptions des activités et de dommages causés aux actifs est modélisée en fonction d'un scénario moyen (~4,3 °C) et des valeurs du 95<sup>e</sup> centile du RCP 8.5 (ou statu quo).

**Figure 11: Résumé des variables utilisées pour les scénarios relatifs à l'incidence transitoire<sup>20</sup>**

	Scénario de 1,5 °C	Scénario de 2 °C	Scénario de 3 °C
<b>Population</b>			
Pic de la population mondiale	2070	2070	2070
Population mondiale en 2100 (en milliards)	8 990	8 990	8 890
<b>PIB</b>			
Croissance du PIB réel de 2010 à 2100 (TCAC)	2,3 %	2,3 %	2,3 %
<b>Production d'électricité par source d'énergie</b>			
<b>Répartition en 2030</b>			
Énergies renouvelables	55 %	50 %	30 %
Énergie nucléaire	17 %	18 %	18 %
Gaz naturel	18 %	20 %	21 %
Charbon	9 %	12 %	31 %
<b>Répartition en 2050</b>			
Énergies renouvelables	85 %	73 %	50 %
Énergie nucléaire	9 %	8 %	15 %
Gaz naturel	5 %	12 %	15 %
Charbon	1 %	7 %	20 %
<b>Sources de carburant à faible teneur en carbone dans les transports</b>			
Sources de carburant à faible teneur en carbone (%) en 2050	20,90 %	7,60 %	4,40 %
<b>Séquestration du carbone (Mt CO<sub>2</sub>/an)</b>			
Absorption (supérieure à 5 000 Mt/an)	2040	2040	2055
Pic de la séquestration du carbone (Mt/an)	19 234	22 515	12 311
<b>Prix du carbone</b>			
\$ US par tCO <sub>2</sub> (2033)	700	500	100
<b>Émissions de GES</b>			
Pic	2020	2020	2020
Réduction de 90 % atteinte en	2045	2090	S.O.
Objectif de zéro émission atteint en	2055	S.O.	S.O.
Variation annuelle (de 2020 à 2030) (TCAC)	-7,1 %	-5,9 %	-0,4 %
Variation annuelle (de 2020 à 2050) (TCAC)	-9,7 %	-4,8 %	-0,8 %
<b>Réchauffement climatique</b>			
Température en 2100	1,30 °C	1,62 °C	2,78 °C

<sup>17</sup> Huppmann et coll., 2018, *IAMC 1.5°C Scenario Explorer and Data hosted by IIASA*, Integrated Assessment Modeling Consortium et International Institute for Applied Systems Analysis, doi : <https://doi.org/10.22022/SR15/08-2018.15429>.

<sup>18</sup> AIM/CGE [Asia-Pacific Integrated Assessment (modèle d'évaluation intégré de l'Asie-Pacifique/Computable General Equilibrium (équilibre général calculable)), IMAGE [Integrated Model to Assess the Global Environment (modèle d'évaluation intégré de l'environnement à l'échelle mondiale)], GCAM [Global Change Assessment Model (modèle d'évaluation du changement mondial)], IAMC wiki, juin 2018 : [https://www.iamcdocumentation.eu/index.php?title=IAMC\\_wiki&oldid=7840](https://www.iamcdocumentation.eu/index.php?title=IAMC_wiki&oldid=7840).

<sup>19</sup> Riahi et coll., « The Shared Socioeconomic Pathways and their energy, land use, and greenhouse gas emissions implications: An overview, *Global Environmental Change* », volume 42, 2017, pages 153-168, ISSN 0959-3780, <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2016.05.009>.

<sup>20</sup> Selon le modèle AIM/CGE.

## Évaluation des portefeuilles

La valeur à risque climatique est un indicateur de risque de perte qui détermine la baisse maximale potentielle qu'un actif pourrait subir dans le cadre d'un scénario climatique précis. La valeur à risque climatique globale des portefeuilles est inférieure à celle des références pour la majorité des portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe (voir la figure 12<sup>21</sup>). Comme on peut s'y attendre, la valeur à risque climatique de tous les portefeuilles est supérieure dans les scénarios fondés sur des cibles de réduction des GES plus importantes, comme celui de 1,5 °C. Dans le scénario de 2 °C, le portefeuille d'actions canadiennes est le seul portefeuille d'actions qui ne dépasse pas la référence. Une analyse plus approfondie montre que cela s'explique par une contribution légèrement inférieure de la valeur à risque climatique liée aux occasions technologiques par rapport à la référence (0,58 % pour le portefeuille contre 0,70 % pour la référence). Une analyse similaire du portefeuille d'obligations de sociétés américaines révèle qu'une contribution supérieure de la valeur à risque climatique liée aux politiques est à l'origine de l'écart entre le portefeuille et la référence pour cette catégorie d'actif. Par exemple, dans le scénario de 2 °C, la valeur à risque climatique liée aux politiques du portefeuille d'obligations de sociétés américaines est de -8,53 % contre -8,49 % pour la référence.

L'analyse de la sensibilité des secteurs est un élément important du processus d'évaluation, puisque le type, la nature et l'importance des incidences climatiques varient selon le secteur et la région. L'importance des secteurs

est déterminée en fonction d'une évaluation quantitative des principaux facteurs avec incidence et fondée sur des normes et cadres externes, comme le tableau Sustainability Accounting Standards Board (SASB) Materiality Map<sup>®</sup> et les lignes directrices du GIFCC concernant les secteurs les plus touchés par les changements climatiques<sup>22</sup>. La sensibilité et l'importance des secteurs sont prises en compte par les équipes des placements dans leur processus décisionnel et leurs interactions directes avec les sociétés.

L'évaluation de la contribution du secteur à la valeur à risque climatique du portefeuille (voir la figure 13<sup>23</sup>) démontre l'incidence relative de chaque secteur sur cette valeur. Bien que les secteurs à forte intensité de carbone comme l'énergie, les matières, les services publics et les produits industriels soient ceux qui contribuent le plus à la valeur à risque climatique des portefeuilles, d'autres le font aussi dans une moindre mesure. Cela souligne l'importance des mesures prises par les entreprises de tous les secteurs, et pas seulement celles des secteurs à forte intensité de carbone, pour gérer efficacement les risques liés aux politiques, les occasions technologiques, ainsi que les occasions et risques matériels liés aux changements climatiques. Par ailleurs, il est essentiel d'examiner une série de paramètres climatiques et les facteurs sous-jacents afin de cerner les secteurs susceptibles de présenter des risques et des occasions. C'est pourquoi nos équipes des placements évaluent un éventail de paramètres et de facteurs relatifs au climat dans le cadre de leur processus décisionnel.

<sup>21</sup> L'évaluation des portefeuilles et l'information financière s'y rapportant ne tiennent pas compte de BlueBay Asset Management LLP. Toutes les données sur la valeur à risque climatique sont en date du 31 décembre 2020 et proviennent de MSCI®. © 2021 MSCI ESG Research LLC, pour certaines informations. Reproduction autorisée.

<sup>22</sup> [Implementing the Recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures, Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, juin 2017.](#)

<sup>23</sup> L'évaluation des portefeuilles et l'information financière s'y rapportant ne tiennent pas compte de BlueBay Asset Management LLP. Toutes les données sur la valeur à risque climatique sont en date du 31 décembre 2020 et proviennent de MSCI®. © 2021 MSCI ESG Research LLC, pour certaines informations. Reproduction autorisée.

Figure 12 : Valeur à risque climatique globale par scénario

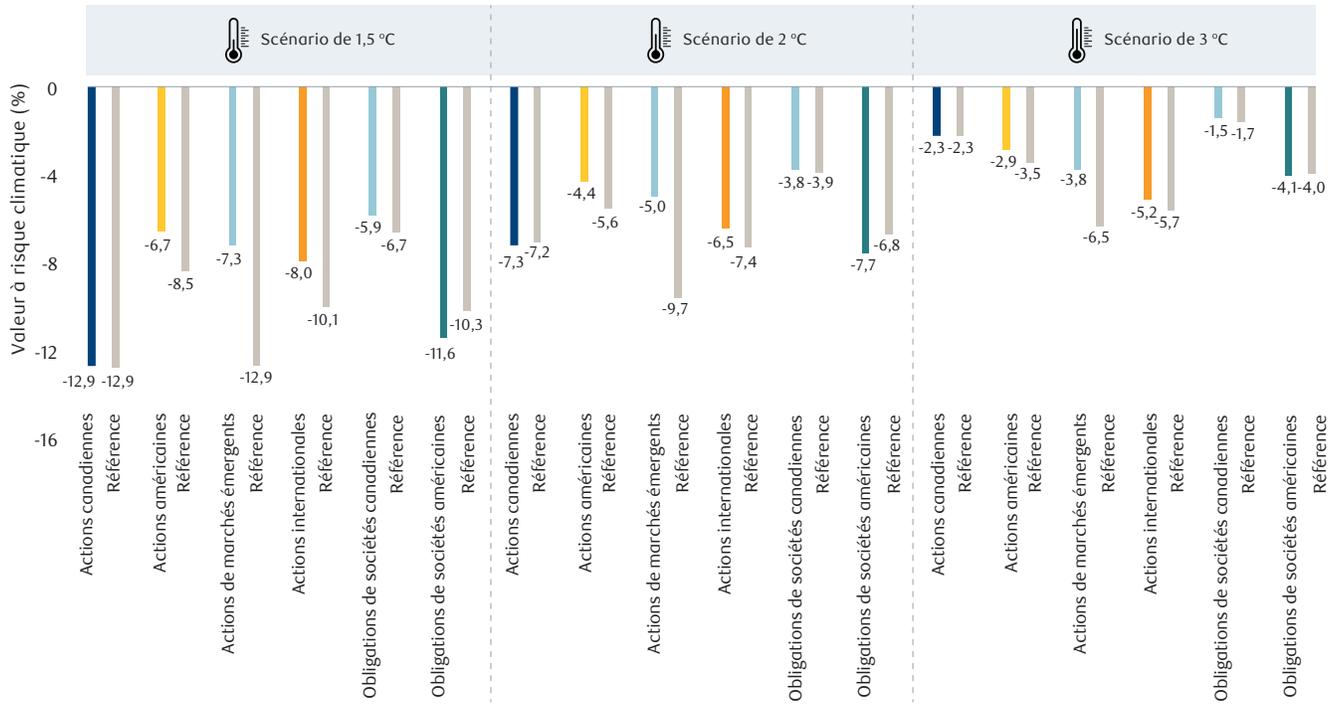
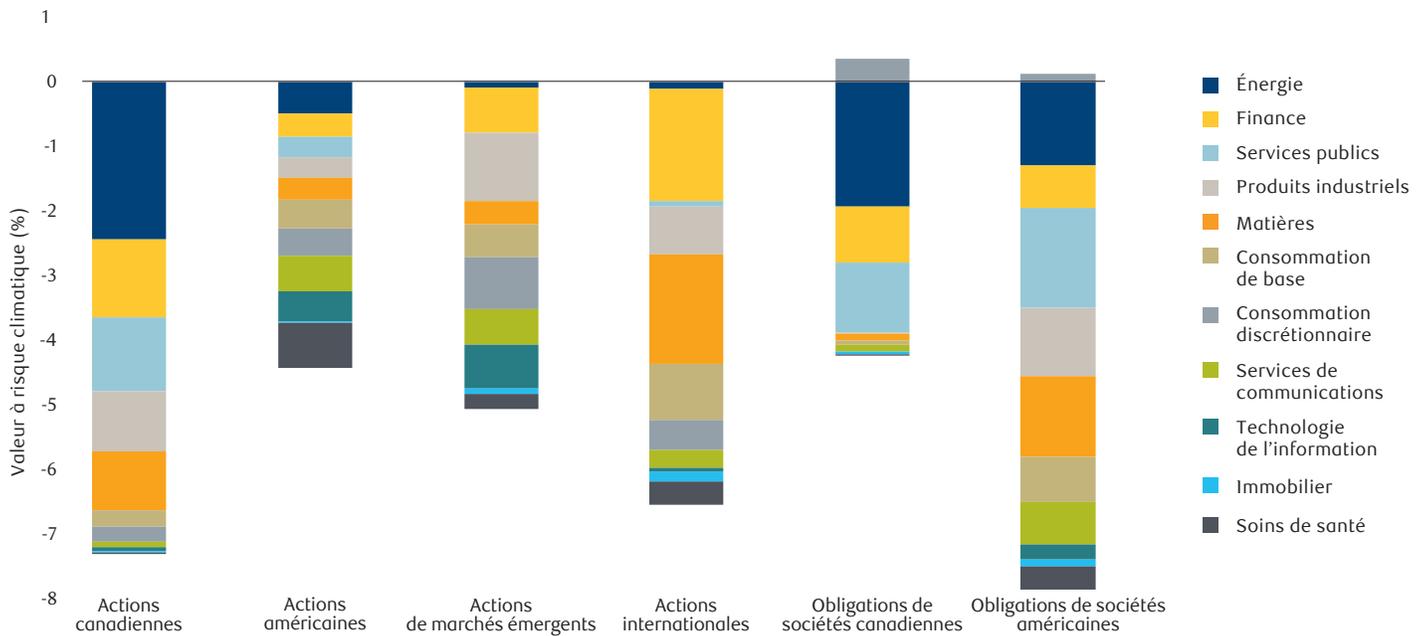


Figure 13 : Contribution des secteurs à la valeur à risque climatique globale, scénario de 2 °C

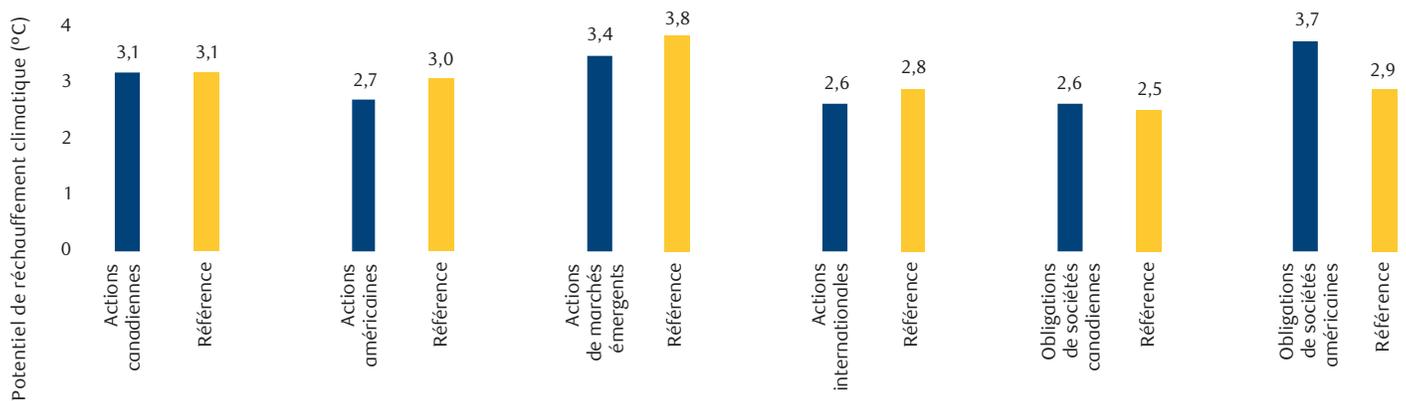


### Description du respect de l'objectif de température

Le respect de l'objectif de température est mesuré à l'aide du paramètre d'évaluation du potentiel de réchauffement climatique de MSCI®<sup>24</sup>. Ce paramètre donne une indication de l'adéquation entre les activités des entreprises et les trajectoires mondiales en matière de température. Le potentiel de réchauffement climatique permet aux investisseurs de comparer des secteurs, portefeuilles, émetteurs ou titres à des objectifs précis en matière de température, comme ceux de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique à une température bien inférieure à 2 °C. Au niveau des entreprises, le potentiel de réchauffement climatique est calculé en tenant compte du respect de l'objectif de température pour les émissions de GES périmètre 1 (émissions directes) et les émissions de GES périmètre 2 (émissions indirectes provenant de la production d'énergie achetée). Les cibles de réduction propres aux entreprises pour chaque périmètre d'émission sont incluses dans le calcul.

La mesure du potentiel de réchauffement climatique indique la trajectoire de température que, selon les modèles, un secteur, portefeuille, émetteur ou titre devrait suivre. Pour l'ensemble des portefeuilles évalués, le potentiel de réchauffement climatique est bien en deçà de l'objectif de température dans le cas d'un statu quo (-4,3 °C selon le RCP 8.5) et, dans la plupart des cas, correspond à un objectif de température inférieur à celui de la référence (voir la figure 14<sup>25</sup>). Le calcul de ce paramètre est toutefois complexe, en raison des données disponibles limitées, de l'utilisation d'hypothèses pour la modélisation prospective et de la portée des facteurs climatiques examinés. Par exemple, les émissions indirectes d'une entreprise découlant de sa chaîne de valeur, de son utilisation de certains produits, de son modèle d'affaires, de sa surveillance en matière de gouvernance et d'autres facteurs ne sont pas prises en compte actuellement. Par conséquent, le paramètre du potentiel de réchauffement climatique devrait être considéré comme un indicateur directionnel, que les équipes des placements utilisent dans leurs analyses complémentaires et leur prise de décisions. Les méthodes de calcul du respect de l'objectif de température sont en cours d'élaboration et évolueront certainement dans les prochaines années.

Figure 14 : Potentiel de réchauffement climatique en °C (comprend les émissions de GES périmètres 1 et 2)



<sup>24</sup> © 2021 MSCI ESG Research LLC, pour certaines informations. Reproduction autorisée.

<sup>25</sup> L'évaluation des portefeuilles et l'information financière s'y rapportant ne tiennent pas compte de BlueBay Asset Management LLP. Toutes les données sur le potentiel de réchauffement climatique sont en date du 31 décembre 2020 et proviennent de MSCI®. © 2021 MSCI ESG Research LLC, pour certaines informations. Reproduction autorisée.



### 3. Gestion du risque

#### Déclaration de l'organisation sur la manière dont elle relève, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques

##### 3.1 Détermination et évaluation des risques liés au climat

Les changements climatiques constituent un risque systémique susceptible de nuire à l'économie mondiale. Ils correspondent aussi à un risque transversal qui peut influencer ou amplifier d'autres types de risques liés au capital, comme le risque d'investissement et le risque opérationnel. Les incidences des changements climatiques sur certains marchés, régions et investissements sont complexes, variées et incertaines. Les risques sont considérés comme importants s'ils ont le potentiel d'influer sur le rendement ajusté au risque de nos placements.

L'exposition aux risques climatiques de RBC GMA découle principalement de l'arrivée de nouvelles exigences réglementaires et juridiques, des conséquences sur les rendements ajustés au risque à long terme, des produits et services qu'elle offre à ses clients et des perturbations de ses activités. Ces éléments sont décrits plus en détail ci-dessous, de même que les mesures que nous prenons pour les atténuer.

Type de risque	Description du risque	Horizon temporel	Mesures permettant d'atténuer les risques
Conformité à la réglementation	<b>Nouvelles exigences réglementaires et juridiques</b> Les règlements, cadres et lignes directrices sur les changements climatiques qui s'appliquent aux gestionnaires d'actifs et aux émetteurs évoluent rapidement dans divers pays.	Moyen terme	Nous surveillons et évaluons les règlements et les exigences officielles au fur et à mesure qu'ils évoluent et, au besoin, nous mettons à jour nos processus et l'information que nous communiquons.
Risque d'investissement	<b>Rendements ajustés au risque à long terme</b> Les changements climatiques peuvent avoir une incidence sur les bilans, les valorisations et la cote de crédit des sociétés et des émetteurs souverains. En retour, il peut en découler diverses conséquences au fil du temps (mauvaise évaluation d'actifs, délaissement d'actifs, défaillance de crédit, volatilité accrue et incertitude sur les marchés) se répercutant positivement ou négativement sur les rendements ajustés au risque à long terme.	Moyen/ long terme	Nous intégrons les critères importants liés aux changements climatiques dans nos processus de placement. Ainsi, nous procédons à une analyse approfondie des données climatiques et des scénarios à l'échelle de la société et en ce qui a trait à nos fonds de base. Nous communiquons activement avec les sociétés et les émetteurs souverains dont nous détenons les titres à l'égard des changements climatiques et nous exprimons notre point de vue au moyen de votes par procuration réfléchis.
Risque stratégique et réputationnel	<b>Produits et services</b> L'intérêt des clients pour l'investissement responsable et les changements climatiques continue de croître <sup>26</sup> . Il y a une demande constante pour une variété de produits et de services correspondant à ce dont les clients ont besoin et un risque réputationnel potentiel associé au fait de ne pas répondre à leurs attentes.	Moyen terme	Toutes les équipes des placements prennent en considération les occasions et les risques liés aux changements climatiques dans leurs portefeuilles, s'il y a lieu. De plus, nous offrons des stratégies excluant les combustibles fossiles et des stratégies d'impact dans certaines régions afin de répondre aux besoins de placement des clients. Nous collaborons avec nos clients afin de concevoir et de mettre en œuvre des solutions novatrices tenant compte de divers objectifs stratégiques dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques.

<sup>26</sup> Sondage 2020 RBC GMA sur l'investissement responsable

Type de risque	Description du risque	Horizon temporel	Mesures permettant d'atténuer les risques
Risque opérationnel	<b>Perturbation de nos activités et de nos services</b> L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes peut perturber les activités et les services au niveau régional.	Court/moyen terme	Nous disposons d'un solide plan de maintien des opérations pour gérer les perturbations lorsqu'elles surviennent. Les plans de maintien des opérations pour les processus essentiels à l'entreprise et les systèmes connexes sont testés annuellement.  Les propriétés que nous louons ou que nous détenons sont gérées par Services immobiliers RBC, l'unité fonctionnelle chargée de déterminer celles dont les infrastructures doivent être améliorées dans le but d'atténuer les risques de perturbation, notamment en raison de phénomènes météorologiques extrêmes. En outre, nous prenons des mesures pour atténuer l'effet des changements climatiques et pour nous y adapter par la conception de nos immeubles <sup>27</sup> .

Court terme = 0 à 1 an ; moyen terme = 1 à 3 ans ; long terme = 5 à 15 ans

### 3.2 Gestion des risques liés au climat

Nous gérons le risque d'investissement lié au climat en intégrant les critères ESG à nos processus de placement, en adoptant une approche de gérance active et en offrant des solutions et des rapports qui tiennent compte des besoins des clients.

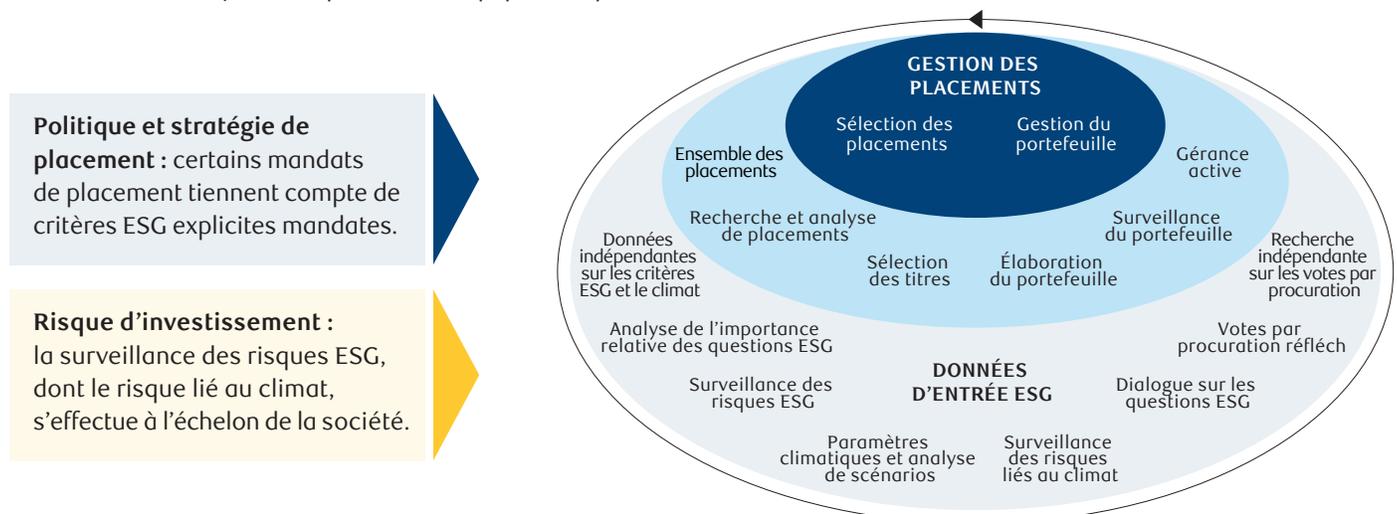
#### Critères ESG pleinement intégrés

Nous sommes d'avis que les émetteurs qui gèrent leurs risques et occasions importants en matière d'ESG sont plus susceptibles d'obtenir un rendement ajusté au risque supérieur à long terme. Nos équipes des placements accordent la priorité aux critères ESG qui sont considérés comme les plus importants pour chaque décision de placement. La mesure dans laquelle un critère ESG est considéré comme important dépend de l'émetteur, ainsi que des secteurs et des régions où il exerce ses activités, et de la nature de l'instrument de placement. Chaque équipe des placements a son propre processus pour intégrer les facteurs ESG et déterminer l'importance, reposant sur des outils comme le tableau SASB Materiality Map, de même que sur la recherche et l'expertise internes et externes.

Toutes les équipes des placements intègrent les changements climatiques à leurs processus décisionnels de placement (figure 15). Des séances de formation sur les changements climatiques sont offertes afin d'accroître les connaissances en la matière de l'ensemble des membres des équipes des placements. Elles comprennent une série qui met l'accent sur les pratiques exemplaires actuelles et émergentes dans le domaine. Toutes les équipes des placements mondiales ont également accès à des données climatiques solides et exhaustives en ce qui concerne les émetteurs et les portefeuilles. Ces données couvrent notamment les aspects suivants : émissions de carbone (périmètres 1, 2 et 3), exposition au risque de transition vers une faible intensité en carbone et gestion de ce risque, brevets relatifs à des technologies à faibles émissions de carbone, objectifs de réduction du carbone, supervision par la direction de la stratégie environnementale et ventilations des revenus provenant de sources durables et liées au carbone. Les équipes des placements évaluent et surveillent régulièrement les occasions et les risques liés aux changements climatiques, et reçoivent un rapport trimestriel de surveillance des risques qui fournit une analyse approfondie des stratégies de base et des scénarios climatiques.

### Figure 15 : Intégration des critères ESG dans notre processus de placement

Ce diagramme précise le rôle que jouent les grands critères ESG et les activités importantes en matière d'investissement responsable dans les décisions générales prises au cours de notre processus de placement, en complément des approches fondamentales et systématiques de nos équipes des placements.



<sup>27</sup> Banque Royale du Canada, Rapport annuel 2020, page 96

## Gérance active

La gérance active est un pilier fondamental de notre approche en matière d'investissement responsable et un moyen de demander des renseignements plus précis sur la façon dont les émetteurs (sociétés et États) traitent l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à cette réalité. Nous communiquons notre point de vue sur les changements climatiques par l'entremise de votes par procuration, ainsi que par les échanges et la collaboration avec d'autres investisseurs aux vues similaires.

## Vote par procuration

Nous exerçons nos droits de vote de façon réfléchie à l'égard des propositions d'actionnaires liées au climat, conformément à nos [Directives de vote par procuration](#). En général, nous appuyons les propositions demandant aux entreprises d'adopter ou de mettre en œuvre des initiatives visant à réduire les émissions de GES et celles sollicitant une information sur les changements climatiques enrichie et conforme aux recommandations du GIFCC. Pour en savoir plus sur nos activités de vote par procuration en 2020, veuillez consulter notre [Rapport semestriel sur la gouvernance et l'investissement responsable](#).

## Dialogue

Nous maintenons un dialogue actif avec les sociétés et les organismes de réglementation, s'il y a lieu, pour les inciter à adopter des mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci, et rendons compte de nos activités et de nos résultats. En 2020, nos équipes des placements ont mené plus de 1 200 discussions axées sur les facteurs ESG, y compris les changements climatiques<sup>30</sup>. Nous collaborons également avec d'autres investisseurs dans le cadre d'initiatives comme Climate Action 100+, afin de faire connaître nos points de vue et de discuter des occasions et des risques liés aux changements climatiques avec les conseils d'administration et les équipes de direction des sociétés dans lesquelles nous investissons au nom de nos clients.

## Collaboration et engagement<sup>31</sup>



### Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies

RBC GMA est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) depuis 2015. BlueBay Asset Management est signataire des PRI depuis 2013. L'initiative PRI, appuyée par l'ONU, regroupe un réseau d'investisseurs. Elle vise à promouvoir l'investissement durable par l'intégration de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.



### Climate Action 100+

RBC GMA est signataire de l'initiative Climate Action 100+ depuis 2020. Climate Action 100+ est une initiative menée par des investisseurs qui interpelle les plus grandes sociétés émettrices de GES dans le monde (167 au total) afin de les amener à prendre des mesures contre les changements climatiques. En tant que signataire de l'initiative Climate Action 100+, RBC GMA a participé à quatre interactions en 2020. Celles-ci visaient à encourager les sociétés à prendre des mesures pour réduire les émissions de GES, à accroître la surveillance de la gouvernance des changements climatiques et à améliorer la divulgation de renseignements sur le sujet.

Veuillez vous reporter à l'[Aperçu de la période des votes par procuration de RBC GMA](#) pour obtenir des exemples de propositions d'actionnaires présentées dans le cadre de l'initiative Climate Action 100+.



### Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

RBC GMA appuie officiellement le GIFCC depuis 2020. Les recommandations formulées par le GIFCC forment un cadre pour la présentation de l'information en vue d'améliorer la communication des occasions et ses risques liés aux changements climatiques. Nous encourageons les émetteurs à communiquer des renseignements conformes aux recommandations du GIFCC et nous faisons de même, depuis 2020.



### Association pour l'investissement responsable (AIR)

RBC GMA est membre de l'Association pour l'investissement responsable (AIR) depuis 2003. Elle siège au conseil d'administration et préside le comité de gouvernance de politique de cet organisme. L'AIR est l'association professionnelle du secteur de l'investissement responsable au Canada.



### Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG)

RBC GMA est membre de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG) depuis 2003. Elle siège au conseil d'administration et au comité environnemental et social de cet organisme. La CCGG, qui représente les intérêts des investisseurs institutionnels, fait la promotion des bonnes pratiques en matière de gouvernance auprès des sociétés ouvertes canadiennes. En 2020, la chef de l'équipe Gouvernance et investissement responsable siégeait au Comité de politique et un autre membre de cette équipe s'est joint au Comité environnemental et social.



### International Corporate Governance Network (ICGN)

RBC GMA est membre de l'International Corporate Governance Network (ICGN) et siège au comité sur la divulgation et la transparence de cet organisme. La mission de l'ICGN consiste à favoriser des normes efficaces de gouvernance et de gérance des investisseurs afin de promouvoir l'efficacité des marchés et le développement durable des économies de la planète.



### Investor Stewardship Group (ISG)

RBC GMA compte parmi les membres fondateurs de l'Investor Stewardship Group (ISG) et siège au conseil d'administration de cet organisme. L'ISG a pour but d'établir des normes de base en matière de gérance des placements pour les investisseurs institutionnels, ainsi que des principes de gouvernance d'entreprise pour les sociétés cotées aux États-Unis.

<sup>30</sup> Les données fournies peuvent ne pas refléter la totalité des discussions relatives à l'ESG, car certaines d'entre elles pourraient ne pas être comptabilisées par nos systèmes de suivi. Les discussions qui ne sont pas du tout axées sur les facteurs ESG sont exclues.

<sup>31</sup> Nous sommes signataires ou membres de ces initiatives liées au climat suivantes. Pour obtenir la liste complète des initiatives collaboratives, consultez notre site Web, à l'adresse <https://www.rbcgam.com/fr/gir>.

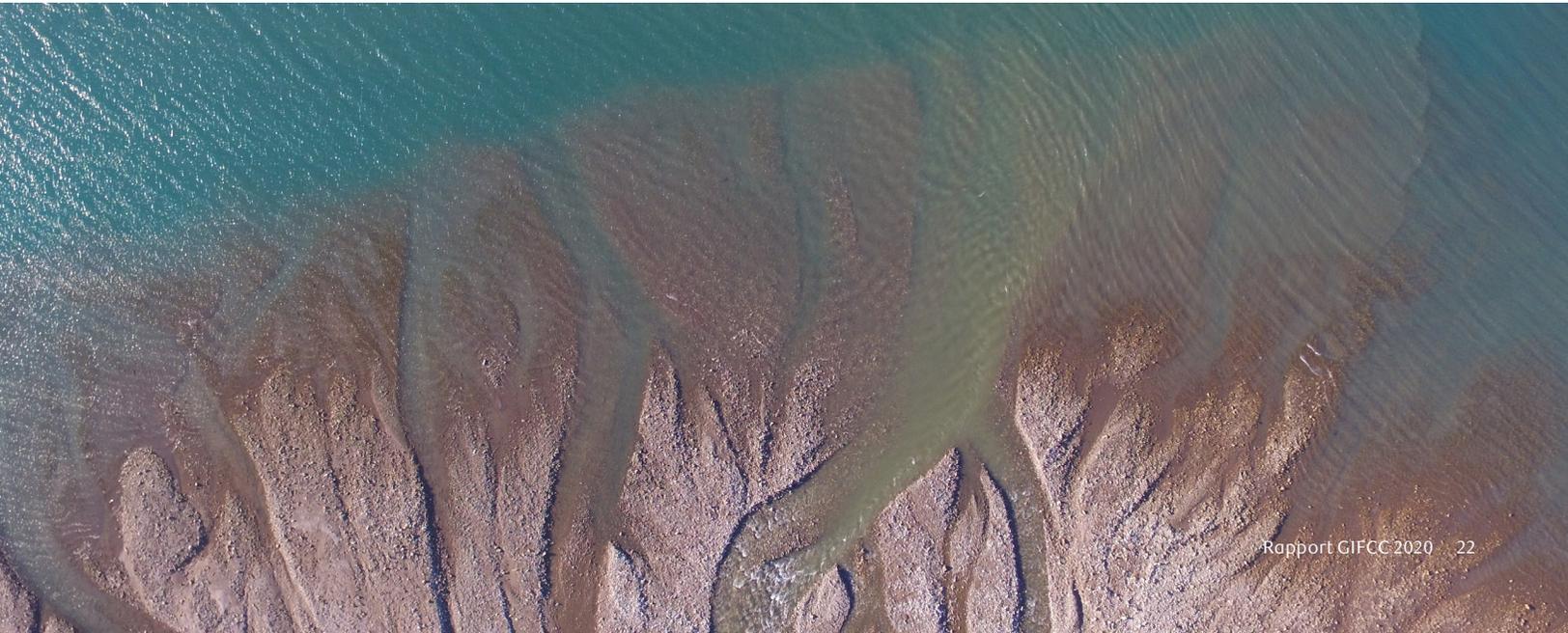
### Solutions et rapports axés sur les clients

La transition vers une économie à faibles émissions de carbone présente des occasions et des risques, et nous sommes déterminés à offrir des produits et des solutions qui répondent aux besoins de placement de nos clients, ainsi qu'à fournir des rapports transparents et significatifs. Les équipes des placements tiennent compte des facteurs liés aux changements climatiques dans tous les fonds. Nous offrons également des stratégies excluant les combustibles fossiles et des stratégies d'impact dans certaines régions, et nous continuons de favoriser le développement agile de produits durables. À ce titre, nous explorons les produits qui mettent l'accent sur l'atténuation des changements climatiques, la transition climatique, l'adaptation aux changements climatiques et la résilience. Les déterminants et les incidences des changements climatiques comportent plusieurs facettes ; les solutions à la mesure des risques et des occasions connexes doivent l'être aussi. Nous continuons de diffuser nos points de vue sur les sujets liés au climat auprès de nos clients. Ainsi, en 2020, nous avons publié [Our perspective on stranded assets \(notre avis sur les actifs délaissés, en anglais seulement\)](#) et [Changements climatiques : Gérance active et désinvestissement](#).

### 3.3 Intégration des risques liés au climat

L'incidence des risques liés au climat sur les risques visant le capital est prise en compte dans le cadre de notre processus de gestion du risque d'investissement, comme nous l'avons mentionné plus haut, et elle est intégrée à notre processus global de gestion du risque. L'équipe responsable du risque d'investissement, qui relève du chef des placements, évalue les risques au niveau des entreprises et des portefeuilles. Le Comité de gestion du risque d'investissement de RBC GMA, présidé par le chef des placements, est chargé de surveiller le profil de risque des entreprises, y compris les risques liés à l'ESG et au climat, lorsqu'ils sont importants. L'appétit pour le risque est déterminé par le chef des placements.

Le Comité des stratégies de placement de RBC GMA, également présidé par le chef des placements, passe en revue l'évaluation de la conjoncture budgétaire et monétaire mondiale, des prévisions de croissance économique et d'inflation, ainsi que l'orientation prévue des taux d'intérêt, des principales devises, des bénéfices des entreprises et des cours boursiers. À partir de ces prévisions globales, il établit des lignes directrices pouvant servir à la gestion de portefeuilles. Cela peut inclure les risques ESG, y compris ceux liés aux changements climatiques, s'ils sont importants. Les résultats des délibérations du comité sont publiés tous les trimestres dans [Regard sur les placements mondiaux](#).





## 4. Paramètres et objectifs

### Communication des paramètres et objectifs utilisés pour évaluer et gérer les occasions et les risques liés aux changements climatiques pertinents

#### 4.1 Paramètres climatiques

Nous reconnaissons qu'il existe de multiples cadres de présentation de l'information et que les paramètres utilisés pour mesurer les occasions et les risques liés aux changements climatiques sont toujours en cours d'élaboration, conformément à ce qui a été mentionné dans la consultation de 2020 du GIFCC sur les paramètres prospectifs du secteur financier<sup>32</sup>. C'est pourquoi nous utilisons une série de paramètres courants et prospectifs pour évaluer l'incidence des changements climatiques sur les portefeuilles (voir la figure 20<sup>33</sup>).

Nous appuyons pleinement les efforts visant à promouvoir et à normaliser des approches crédibles, complètes et comparables pour quantifier l'incidence des changements climatiques. En tant que membres ou signataires des PRI, du GIFCC et du SASB, nous continuons de collaborer avec des experts et des investisseurs pour faire progresser ces efforts et mettre en place un processus standardisé. Il faudra pour cela prendre des mesures visant l'amélioration de la qualité, de la couverture et de la comparabilité des données, s'entendre sur les méthodes et les paramètres permettant de mesurer l'incidence financière des changements climatiques et parvenir à modéliser les répercussions directes et indirectes complexes des changements climatiques sur les émetteurs (sociétés et États), ainsi que sur les économies et les marchés dans lesquels ils exercent leurs activités.

<sup>32</sup> [TCFD Forward-looking financial sector metrics – Consultation, octobre 2020](#)

<sup>33</sup> Les paramètres et renseignements sur les changements climatiques ne tiennent pas compte de BlueBay Asset Management LLP. Toutes les données sont en date du 31 décembre 2020 et proviennent de MSCI®. © 2021 MSCI ESG Research LLC, pour certaines informations. Reproduction autorisée.

Figure 20 : Paramètres climatiques

		Actions canadiennes		Actions américaines		Actions de marchés émergents		Actions internationales		Obligations de sociétés canadiennes		Obligations de sociétés américaines	
		Portefeuille	Référence	Portefeuille	Référence	Portefeuille	Référence	Portefeuille	Référence	Portefeuille	Référence	Portefeuille	Référence
<b>Couverture des données</b>		90 %	97 %	87 %	98 %	78 %	81 %	98 %	98 %	73 %	79 %	90 %	90 %
<b>Bilan carbone</b>	Intensité moyenne pondérée de carbone selon les ventes (teCO <sub>2</sub> /M\$ de ventes)	325,00	305,31	95,89	139,21	63,91	207,2	95,65	129,64	300,85	257,38	265,43	259,95
	Intensité moyenne pondérée de carbone selon la valeur de l'entreprise avec liquidités (teCO <sub>2</sub> /VE avec liq.)	85,13	77,69	27,07	37,61	21,68	105,79	41,55	74,18	72,17	56,94	62,29	51,18
<b>Valeur à risque climatique</b>	Valeur à risque climatique globale, scénario de 1,5 °C (%)	-12,88	-12,94	-6,68	-8,45	-7,34	-12,89	-8,03	-10,13	-5,94	-6,74	-11,55	-10,34
	Valeur à risque climatique globale, scénario de 2 °C (%)	-7,28	-7,16	-4,42	-5,63	-5,03	-9,74	-6,52	-7,36	-3,82	-3,92	-7,69	-6,84
	Valeur à risque climatique globale, scénario de 3 °C (%)	-2,29	-2,27	-2,92	-3,53	-3,84	-6,45	-5,19	-5,72	-1,45	-1,65	-4,06	-4,02
<b>Respect de l'objectif de température</b>	Potentiel de réchauffement climatique (t°)	3,07	3,14	2,67	3,02	3,44	3,79	2,59	2,83	2,58	2,49	3,69	2,86

#### 4.2 Émissions de GES attribuables à l'exploitation

Le rendement, les objectifs et la communication d'information en matière d'émissions de GES attribuables à l'exploitation sont établis dans le cadre de l'excellent programme de lutte contre les changements climatiques de RBC<sup>34</sup>. En 2017, RBC est devenue une entreprise carboneutre et s'est engagée à atteindre chaque année un bilan carbone nul dans le cadre de ses activités mondiales, y compris RBC GMA. Pour ce faire, elle a mis en place des programmes de réduction de la consommation d'énergie et des émissions dans son réseau de propriétés et son infrastructure TI, en étant partie à une convention d'achat d'énergie renouvelable, et en achetant des crédits d'énergie renouvelable et des titres compensatoires en carbone de grande qualité pour les émissions que RBC ne peut éliminer. Chaque année, RBC vise à être moins dépendante des titres compensatoires en carbone. La [Stratégie climatique de RBC](#) fixe les deux objectifs suivants afin d'y parvenir : réduire de 70 % la valeur absolue de ses émissions de GES par rapport à l'année de référence 2018 et faire en sorte que 100 % de son approvisionnement en électricité provienne de sources renouvelables et non émettrices de GES d'ici 2025.

<sup>34</sup> Voir la [Stratégie climatique de RBC](#).

En tant que signataire du Carbon Disclosure Project (CDP), RBC publie des données sur le climat depuis 2003, y compris des données pluriannuelles conformément au Protocole des gaz à effet de serre. RBC obtient une certification indépendante de portée limitée quant à ses paramètres relatifs à l'énergie et aux émissions. Les émissions de GES de RBC GMA attribuables à l'exploitation sont incluses dans les déclarations de RBC. Pour en savoir plus, consultez la réponse de RBC au [questionnaire 2020 du CDP](#) et le [Rapport de performance environnementale, sociale et de gouvernance \(ESG\) 2020 de RBC](#).

#### 4.3 Objectifs liés au climat

Notre approche des changements climatiques, lancée en 2020, décrit les engagements et les mesures que nous prenons pour faire face aux occasions et aux risques liés au climat. Nous n'établissons pas d'objectifs liés au climat qui s'appliquent à tous nos portefeuilles, puisque nous suivons et gérons les placements conformément aux mandats de placement. Ces mandats peuvent comprendre des critères ESG ou des facteurs liés au climat. De plus, toutes nos équipes des placements mondiales intègrent des facteurs climatiques importants dans leur processus décisionnel. Nous continuerons d'évaluer et de surveiller notre approche des changements climatiques, ainsi que d'en rendre compte. Qui plus est, nous nous efforcerons de constamment l'affiner.



## Prochaines étapes

RBC GMA croit que le fait de tenir compte des impacts financiers des changements climatiques dans sa méthode de placement lui permet de rehausser les rendements à long terme ajustés au risque. Nous appuyons les principes de l'Accord de Paris et reconnaissons la nécessité de réaliser une transition juste vers une économie à faibles émissions de carbone, et nous continuerons de faire progresser nos capacités et nos engagements conformément à ce besoin.

Dans le cadre de la mise en œuvre de [Notre approche des changements climatiques](#), nous nous concentrerons sur les domaines suivants au cours de la prochaine année :



### Développement de l'expertise sur le climat

Continuer d'accroître les connaissances au sujet du climat au sein des équipes des placements et du Comité de direction en organisant des séances d'information sur le climat et en communiquant des études de cas et des points de vue.



### Analyses et recherches sur le climat

Améliorer la profondeur et la portée des analyses et recherches sur le climat, en particulier en ce qui a trait à l'importance des facteurs climatiques et de leur incidence sur les portefeuilles.



### Normalisation des paramètres et des méthodes

Améliorer la normalisation des méthodes d'évaluation des paramètres climatiques pertinents grâce à des initiatives de collaboration.



### Divulgence et transparence

Continuer d'offrir aux clients qui le demandent une meilleure information sur les paramètres ESG et climatiques.



### Gérance active

Continuer de mettre l'accent sur la communication active avec les sociétés dans lesquelles nous investissons en ce qui concerne les facteurs ESG et climatiques importants, et s'engager et collaborer dans la lutte contre les changements climatiques dans le cadre d'initiatives menées par le secteur et les investisseurs.

## RBC Gestion mondiale d'actifs

---

Le présent document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) à titre informatif seulement. Il ne peut être ni reproduit, ni distribué, ni publié sans le consentement écrit préalable de RBC GMA ou de ses entités affiliées mentionnées dans les présentes. Le présent document ne constitue pas une offre d'achat ou de vente ou la sollicitation d'achat ou de vente de titres, de produits ou de services dans aucun territoire. Il n'a pas non plus pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. Ce document ne peut pas être distribué aux investisseurs résidant dans les territoires où une telle distribution est interdite.

RBC GMA est la division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC) qui regroupe RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited, RBC Global Asset Management (Asia) Limited et BlueBay Asset Management LLP, qui sont des filiales distinctes mais affiliées de RBC.

Au Canada, ce document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (y compris par PH&N Institutionnel), qui est régie par chaque commission provinciale ou territoriale des valeurs mobilières auprès de qui elle est inscrite. Aux États-Unis, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., un conseiller en placement agréé par le gouvernement fédéral. En Europe, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (UK) Limited, qui est agréée et régie par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. En Asie, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui est inscrite auprès de la Securities and Futures Commission (SFC) de Hong Kong.

Vous trouverez des précisions sur RBC GMA au [www.rbcgam.com](http://www.rbcgam.com).

Ce document n'a pas été revu par une autorité en valeurs mobilières ou toute autre autorité de réglementation et n'est inscrit auprès d'aucune d'entre elles. Il peut, s'il est approprié et permis de le faire, être distribué par les entités susmentionnées dans leur territoire respectif.

Tout renseignement prospectif sur les placements ou l'économie contenu dans le présent document a été obtenu par RBC GMA auprès de plusieurs sources. Les renseignements obtenus de tiers sont jugés fiables, mais ni RBC GMA, ni ses sociétés affiliées, ni aucune autre personne n'en garantissent explicitement ou implicitement l'exactitude, l'intégralité ou la pertinence. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard des erreurs ou des omissions.

Les opinions contenues dans le présent document reflètent le jugement et le leadership éclairé de RBC GMA, et peuvent changer à tout moment. Ces opinions sont données à titre indicatif seulement et ne visent pas à fournir des conseils financiers ou liés aux placements et ne doivent pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA n'est pas tenue de mettre à jour ces opinions.

RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier ces renseignements, ou de cesser de les publier.

Les rendements antérieurs ne sont pas garants des résultats futurs. Comme toutes les stratégies de placement, celle-ci comporte un risque de perdre la totalité ou une partie du montant investi. Les rendements estimatifs indiqués, le cas échéant, sont présentés à titre indicatif seulement et ne constituent en aucun cas des prévisions. Les rendements réels pourraient être supérieurs ou inférieurs à ceux indiqués, et pourraient varier considérablement, surtout à court terme. Il est impossible d'investir directement dans un indice.

Certains énoncés contenus dans ce document peuvent être considérés comme étant des énoncés prospectifs, lesquels expriment des attentes ou des prévisions actuelles à l'égard de résultats ou d'événements futurs. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de rendements ou d'événements futurs et comportent des risques et des incertitudes. Il convient de ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de ceux qui y sont indiqués en raison de divers facteurs. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à prendre en compte attentivement tous les facteurs pertinents.

Bien que les fournisseurs de renseignements de RBC Gestion mondiale d'actifs, notamment, sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les « parties ESG »), obtiennent des renseignements (les « renseignements ») auprès de sources qu'ils jugent fiables, aucune des parties ESG ne garantit le caractère original, l'exactitude ou l'intégralité des données contenues dans le présent document et décline toute responsabilité expresse ou implicite, y compris celle touchant la qualité marchande desdites données, ou leur convenance à une fin particulière. Les renseignements ne peuvent être utilisés qu'à des fins internes. Ils ne peuvent pas être reproduits ou redistribués sous quelque forme que ce soit et ne peuvent pas être utilisés comme base ou composante d'un instrument financier, d'un produit ou d'un indice. De plus, par lui-même, aucun renseignement ne peut être utilisé pour déterminer quels titres peuvent être achetés ou vendus, ni à quel moment ils peuvent être achetés ou vendus. Aucune des parties ESG ne peut être tenue responsable de toute erreur ou omission liée aux données contenues dans le présent document, ni de dommages directs, indirects, particuliers, punitifs, actuels ou éventuels, ou autres (y compris tout manque à gagner), même si la possibilité qu'ils se présentent leur avait été signalée.

® / <sup>MC</sup> Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence.  
© RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., 2021